



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**QUATRIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE**  
**14 JUIN 2023 À 18:30 HEURES**  
**Au salon du personnel de l'école Le Castelet**

### **Présences :**

M. Sophie Bragdon, directrice  
Mme Maika Bernatchez, parent  
M. Benoit Brisson, concierge  
M. Dany Brunette, parent

Mme Lyne Ménard, parent  
Mme Suzie Pellicelli, parent  
Mme Nancy Pronovost, enseignante  
Mme Adeline Servières, parent

### **Absence :**

Mme Stéphanie Lebel, parent

### **Invité :** Aucun

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 avril 2023
  - 5.1 Suivi de la protection aux abords de l'école
6. Sujet soumis pour adoption
  - 6.1 Rapport de reddition de compte
7. Sujets soumis pour approbation
  - 7.1 Règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)
  - 7.2 Modalités du régime pédagogique- calendriers scolaire et communication aux parents (Art.84,89)
  - 7.3 Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1)
8. Sujet soumis pour consultation
  - 8.1 Suivi de la protection aux abords de l'école
9. Sujets soumis pour information
  - 9.1 La présidence
  - 9.2 La direction
    - Rapport en ligne du fonds 8
    - Projet éducatif
  - 9.3 Représentant du comité de parents
  - 9.4 Représentant des enseignants
  - 9.5 Représentant du Service de garde
  - 9.6 Fondation
10. Levée de l'assemblée

### **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18h40.

### **2. Vérification des présences et du quorum**

M. Brunet vérifie les présences et confirme le quorum.

### **3. Droit de parole au public**

Aucun public.

### **4. Adoption de l'ordre du jour**

M. Brunet fait la lecture de l'ordre du jour. Proposé par Mme Pronovost, secondé par Mme Bernachez, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **5. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 avril 2023**

Mme Bernachez nous mentionne que le projet pilote consistait à installer une silhouette. Elle souligne n'avoir eu aucun suivi du projet et aucune réponse de la nature des travaux. Mme Bernachez a écrit au conseiller et personne ne semble au courant de la situation. Mme Bragdon propose de faire le pont avec la ville pour voir ce qui est prévu. M. Brunet mentionne qu'il y a eu quelques parents présents à la réunion du comité de parents. M. Brunet nous parle d'un document consulté sur la circulation et comportements sur le chemin de l'école. Les parents présents étaient d'accord avec ce document et se proposaient de refaire une grille pour statuer sur les points importants à indiquer. Une fois fait d'ici la fin juin, le document sera proposé au CSSDA et souhaite que ce document permette d'avoir un levier de changement à soumettre à la ville lors de la consultation. Mme Servières demande si la brigadière a été consultée. M. Brunet mentionne que non, mais que d'autres observations ont été fait et identifiées comme des éléments problématiques.

Proposé par Mme Pellicelli et secondé par Mme Pronovost, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **6. Sujet soumis pour adoption**

### **6.1 Rapport de reddition de compte.**

M. Brunet explique en quoi consiste le rapport de reddition de compte. Il manque le mot du président. M. Brunet mentionne que le rapport a été envoyé au CSSDA. À la lecture de ce rapport, Mme Servières propose l'adoption du rapport. Secondé par Mme Pronovost, le rapport est adopté à l'unanimité.

## **7. Sujets soumis pour approbation**

### **7.1 Règles de conduite et de mesures de sécurité**

Mme Bragdon nous mentionne que le document a été reconduit sans modification. Un des comités se penchera sur le code de vie l'an prochain. Proposé par M. Brisson, secondé par Mme Pellicelli, les règles de conduite et mesures de sécurité sont approuvées tel quel.

### **7.2 Modalités du régime pédagogique- calendriers scolaire et communication aux parents (Art.84,89)**

Mme Bragdon nous expose le tableau avec les dates dans le respect du régime éducatif. Une correction sera fait au niveau de la date de fin d'année des élèves à savoir 22 juin au lieu du 26 juin. Proposé par M. Brisson, secondé par Mme Pellicelli, le calendrier scolaire est approuvé tel quel.

### **7.3 Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1)**

Mme Bragdon nous fait la lecture des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Les membres du CE discutent et constatent que la violence est en augmentation à l'école. Il y aura des éléments à clarifier l'an prochain concernant l'intimidation et les conséquences données. Le baromètre permet aux enseignants et personnel de se positionner par rapport aux actions de l'enfant et de la suite à donner selon le niveau de gravité de l'incident (conséquence, billet, suspension, etc.). Suite à la discussion, M. Brunet propose d'ajouter un mémo explicatif au parent en plus du billet d'avertissement et que soit annoncé à l'avance des conséquences qui seront mises en action. Proposé par M. Brisson, secondé par Mme Pellicelli, les règles de conduite sont approuvées tel quel.

## **8. Sujets soumis pour consultation**

### **8.1 Aucun sujet**

## 9. Sujets soumis pour information

### 9.1 Mot de la présidence

M. Brunet remercie le CE pour cette année et le temps consacré aux rencontres.

### 9.2 La direction

- **Rapport en ligne du fond Le fond 8** : Mme Bragdon nous mentionne que le fond 8 sera remis à 0\$.
- **Projet éducatif** : Mme Bragdon nous parle du projet éducatif et de l'environnement interne. Elle mentionne qu'il y aura une analyse interne de façon plus globale. À l'automne le travail se poursuivra en consortium avec les enseignants. Les moyens seront repris. Mme Bragdon remercie le CE de l'accueil qu'elle a reçu et souhaite à tous de belles vacances.

### 9.3 Représentant du comité de parent

M. Brunet mentionne l'importance de s'impliquer dans le comité, car plusieurs réunions ont été annulées. Mme Bernatchez demande s'il est possible d'avoir accès aux procès-verbaux. M. Brunet mentionne que c'est possible. À la demande de Mme Bernachez, M. Brunet mentionne qu'il fera suivre les documents par courriel.

### 9.4 Représentant du comité d'enseignants

Mme Pronovost nous parle de la journée mini-pot qui s'est déroulée avec succès. Les examens du ministère sont terminés. Il y aura des activités de fin d'année la semaine prochaine et nettoyage des classes. Elle nous parle de la fébrilité des élèves et souhaite un bel été à tous.

### 9.5 Représentant du service de garde

Mme Pellicelli mentionne que les activités sont terminées. Avec l'activité « Café Art », ils ont amassé 80\$. Ce fut apprécié par les élèves et ce sera à refaire pour l'an prochain. Elle annonce au CE qu'elle reste en poste au Castelet.

### 9.6 Représentant du personnel de soutien

M. Brisson mentionne qu'il revient l'an prochain dans ses fonctions. Il mentionne qu'il fera l'activité du balai d'or. Mme Pronovost propose que M. Brisson vienne le remettre ce vendredi devant tous les élèves. Il remercie le CE de son accueil. Mme Bernachez remercie M. Brisson d'avoir mis en lumière le problème des toilettes et chaises des élèves.

### 9.7 Fondation

M. Brunet nous parle du souhait commun de la Fondation à avoir des rencontres en même temps pour que l'information soit synchronisée. Le sujet de la cour d'école est prioritaire dans leur démarche.

## **10. Levée de l'assemblée**

Proposée par Mme Pellicelli et secondé par tous les membres du CE, l'assemblée est levée à 8h20.